Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

15% des cigarettes vauclusiennes sont des contrefaçons



Selon une étude* réalisée pour le compte de la Seita (Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes) 37% des cigarettes consommées au 4e trimestre 2023 sur le secteur d'Avignon ne proviendraient pas d'un réseau de buralistes. Les fumeurs de la cité des papes et du Vaucluse s'approvisionneraient ainsi à hauteur de 15% en cigarettes de contrefaçon et à 22% en tabac provenant de duty-free ou d'achats transfrontaliers.

Part de la contrefaçon dans la consommation de tabac au 4e trimestre 2023

Avignon	Aix-en-Provence	Toulon	Nice	Toulouse	Béziers	Saint-Etienne	Clermont-Ferrand
15%	18,3%	15,6%	11,7%	11,7%	15%	18,3%	12,5%

La région Sud champion des réseaux parallèles de tabac

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

En région Provence Alpes Côte d'Azur, sur la même période, ce chiffre est de 41,8%, ce qui classe la région à la première place des régions françaises où l'on consomme le plus de cigarettes issues du marché parallèle (contrefaçon, contrebande, commerce transfrontalier, duty-free). Ce taux particulièrement élevé est en progression par rapport aux deux trimestres précédents (36,6% au 3e trimestre 2023 et 32% au second).

Part des achats de Duty-free et transfontaliers au 4e trimestre 2023

Avignon	Marseille	Nice	Toulon	Nîmes	Montpellier	Béziers	Lyon	Clermont-Ferrand
22%	40%	28%	20%	36%	31%	30%	33%	22%

Dans la région, avec 40%, Marseille affiche des taux d'achats en duty-free et transfontaliers largement supérieurs aux autres villes de Paca. Dans le grand Sud, seule la zone de Nîmes (36%) se rapproche de la cité phocéenne.

Chez nos voisins d'Occitanie, ce chiffre s'élève à 36,9% durant le 4e trimestre de l'année écoulée. De quoi figurer en 10e position des régions françaises. Ce taux reste très élevé et en ligne avec les deux trimestres précédents puisque celui-ci était de 40,3% au 3e trimestre 2023 et 32% au second.

Côté Auvergne-Rhône-Alpes, cette part se monte à 37,3% (9e région française) après 39,5% au 3e trimestre 2023 et 30,6% au second.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Poids des achats de cigarettes sur le marché parallèle par région

	Trimestre 2-2023	Trimestre 3-2023	Trimestre 4-2023
Provence Alpes Côte d'Azur	32,20%	36,60%	41,80%
Nouvelle Aquitaine	32,20%	39,70%	41,50%
Ile de France	34,20%	41,40%	40,90%
Bretagne	34,10%	37,20%	40,30%
Bourgogne Franche Comté	35,60%	40,30%	40,30%
Centre Val de Loire	31,50%	37,60%	40,20%
Hauts de France	33,70%	36,70%	40,10%
Normandie	33,80%	36,20%	38,10%
Auvergne Rhône Alpes	30,60%	39,50%	37,30%
Occitanie	32%	40,30%	36,90%
Pays de Loire	28,70%	35,90%	35,30%
Grand Est	29,80%	41,40%	33,80%

> « Aujourd'hui, le marché parallèle demeure le premier concurrent de l'ensemble de la filière. »

5 milliards de recettes fiscales qui partent en fumée

« Avec 41,8% des achats de cigarettes en dehors du réseau des buralistes, la région Paca est un excellent exemple de l'ampleur du phénomène qu'est le marché parallèle en France, insiste Hervé Natali, Responsable des Relations territoriales Seita. Ces chiffres ainsi que les récentes annonces du ministre chargé des Comptes publics concernant les saisies de tabac (521 tonnes en 2023 ; 27 tonnes lors de l'opération 'Colbert 2' menée par les Douanes) démontrent que le trafic de tabac gangrène nos territoires. Cette fraude fiscale coûte chaque année à l'État 5 milliards d'euros selon le ministre de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Santé. Tant que la fiscalité sera le seul moyen employé pour diminuer la consommation de tabac, les consommateurs feront le choix de l'optimisation fiscale en s'approvisionnant en dehors du réseau des buralistes. Aujourd'hui, le marché parallèle demeure le premier concurrent de l'ensemble de la filière. »

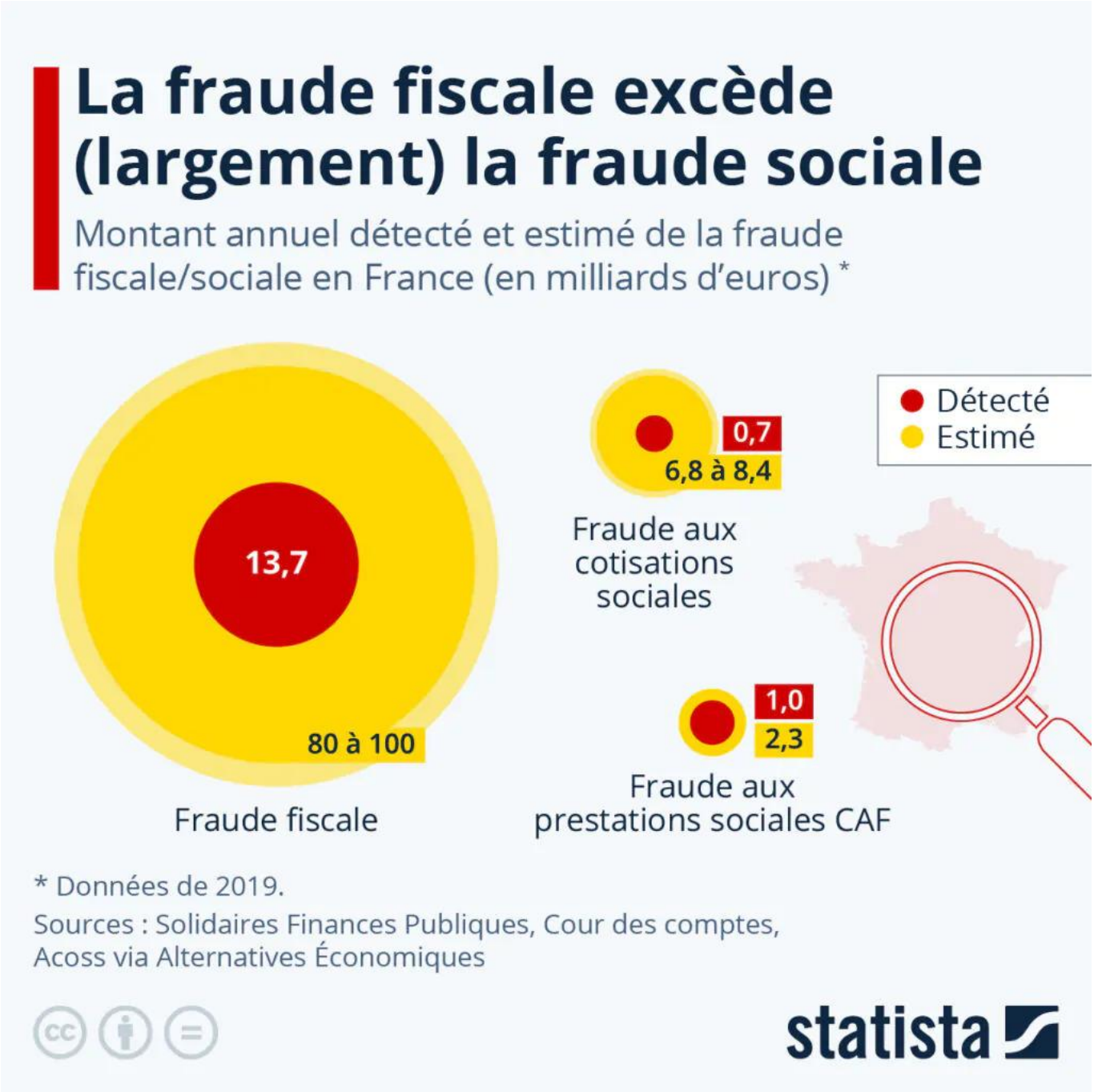
L.G.

**Étude co-financée par Imperial Brands, maison mère de SEITA. Ces résultats sont issus d'une collecte des paquets vides dans l'espace public. Le panel de l'étude comprend 126 villes de la France métropolitaine, couvrant près de 22% de la population française. La dernière campagne de collecte (T4) a eu lieu entre le 21 novembre et le 21 décembre 2023.*

La fraude fiscale excède (largement) la fraude sociale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Le ministre chargé des Comptes publics, Gabriel Attal, a annoncé mardi 18 avril qu'il présenterait prochainement un plan avec des mesures fortes pour lutter contre la fraude fiscale et sociale en France. Parmi les actions envisagées, le gouvernement souhaite notamment doubler les effectifs du service d'enquête judiciaire ou encore de mener à terme la réforme du RSA. Il prévoit également d'empêcher les transferts d'allocations vers des comptes domiciliés à l'étranger, comme l'a confirmé le ministre de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

l'Économie, Bruno Le Maire.

Quelle que soit sa nature, fiscale ou sociale, la fraude prive l'État et la Sécurité sociale de ressources financières qui peuvent s'avérer essentielles. Mais à quel niveau ? Ces dernières années, plusieurs organismes, comme la Cour des comptes et la CNAF, ont cherché à estimer les montants réellement imputables à la fraude fiscale et sociale en France. Si ces chiffres sont à considérer avec précaution, ils suggèrent néanmoins que la fraude fiscale excède très largement la fraude aux prestations sociales.

Des estimations publiées dans le magazine Alternatives économiques (données de 2019) indiquent que le montant annuel de la fraude fiscale serait compris entre 80 et 100 milliards d'euros (pour 13,7 milliards d'euros de fraude effectivement détectée cette année-là). Un montant qui serait plus de 10 fois supérieure à la fraude aux cotisations sociales (fraude patronale), qui est évaluée à 7-8 milliards d'euros, et près de 50 fois supérieure à la fraude aux prestations sociales, qui est estimée à un peu plus de 2 milliards d'euros.

De Tristan Gaudiaut pour Statista